

ABIDOS

Le village d'Abidos, fut une seigneurie, qui en 1385 comptait treize maisons habitées et deux non occupées.

Ce premier quartier, va se situer à côté du moulin seigneurial et en partie sur la route menant à Pardies en passant par Os.

Sur le dénombrement de 1685, ce sont quarante deux maisons qui sont désignées, le village avait environ trois fois plus d'habitants, la Carrère s'était formé ainsi que le quartier au delà de la Baïse, sur la route menant à Lagor.



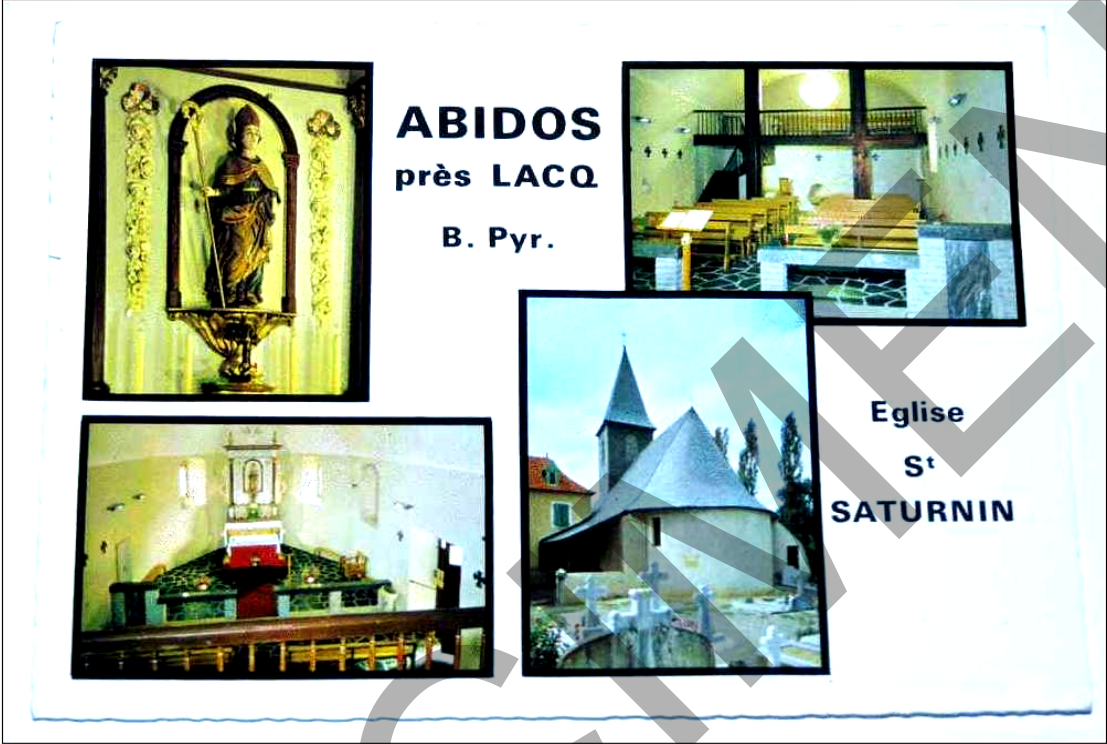
Eglise

Moulin

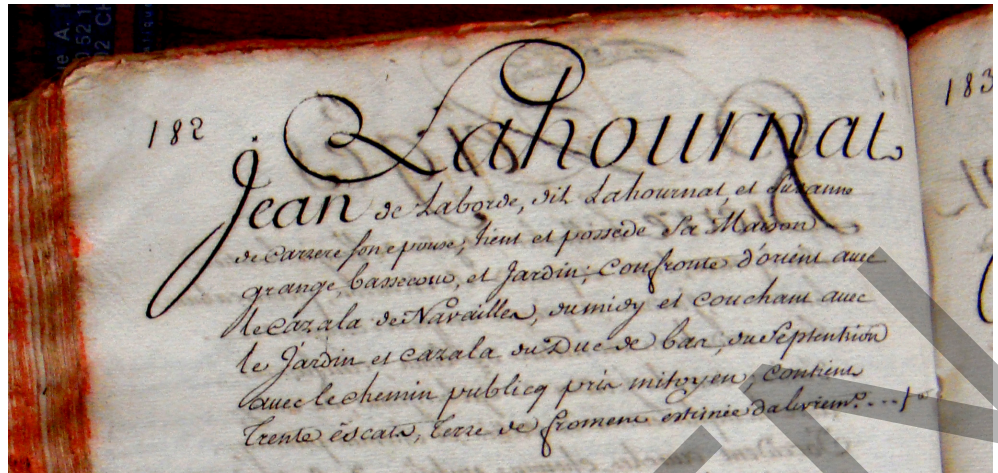
Ancienne mairie

De nouvelles familles ont habité Abidos et créé de nouvelles maisons, beaucoup de nouveaux noms, on trouve un cadet Mounetou venant se marier avec l'héritière de la maison Marque, un berger de Borce vient épouser Isabeau d'Igon, leur maison appelée ensuite Cedet dit Rectou sera plus tard achetée par la famille Bourrasse, la maison Soureil déjà en place au 13ème siècle sera habitée par la famille Sabatté, la maison du métayer du château sera achetée par la famille Sempé, au 17ème le cabaretier était Pierre Serres dit Barbé, le nom de la maison est resté jusque vers 1960, c'était un bistrot et une épicerie. A côté de cette maison existait au 18ème siècle la mairie, elle fut remplacée par la nouvelle mairie, à laquelle fut

adjoint une école. La mise en exploitation du gisement de Lacq a permis à la commune d'Abidos, de construire récemment une nouvelle mairie répondant mieux aux besoins de la commune.

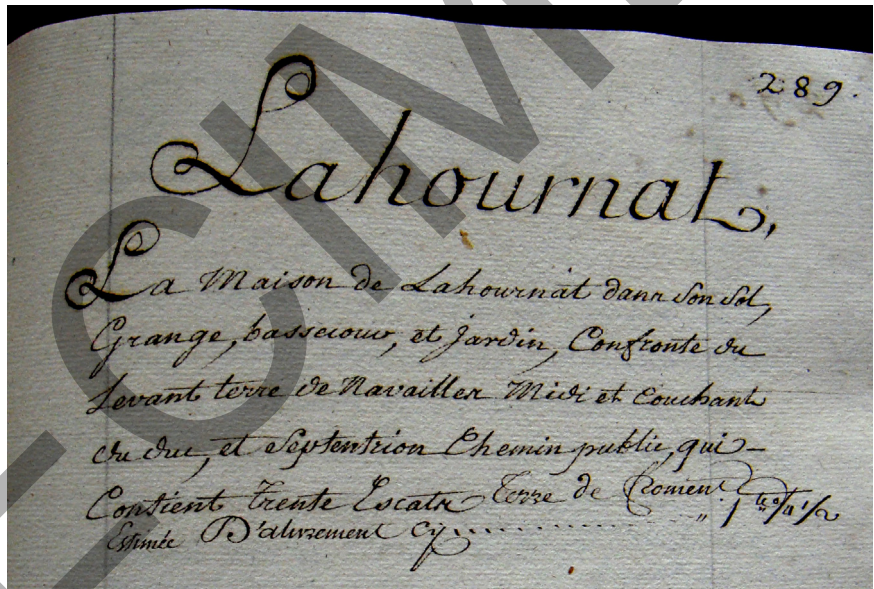


Jean Ouerdane



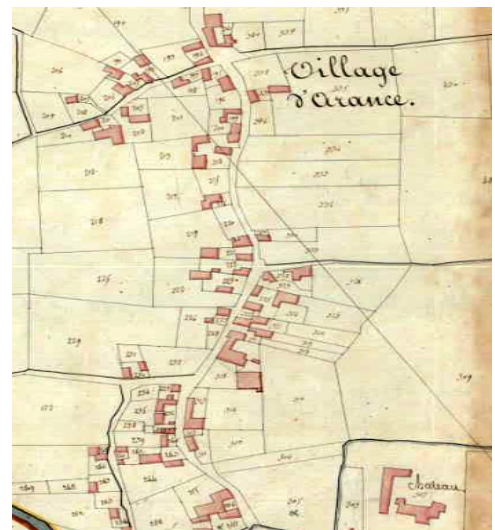
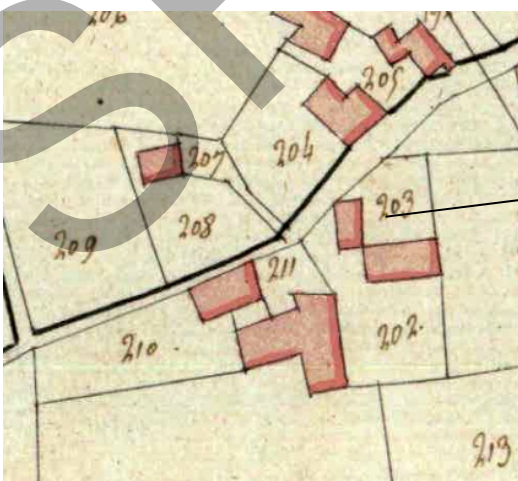
Curieusement, nous retrouvons le nom de Laborde ici « ... Lahournat Jean de **Laborde**, dit Lahournat... ». Nous avons vu que l'arrière-grand-père de M. Claverie ayant acheté la maison s'appelait « Claverie **Laborde Jean Pierre** ».

Terrier d'Arance de 1776, Mairie d'Arance



Le nom de Laborde n'est plus mentionné.

La Maison Lahournat sur le cadastre Napoléonien :



Cadastre Napoléonien 1815 – Arance - S^{on} A -

2°- La maison a fait l'objet de nombreux agrandissements

Le terrier de 1764 fait état d' « une maison, grange, bassecour et jardin... avec une trentaine d'escats de terre de froment ». On peut penser qu'il s'agissait d'une maison béarnaise classique avec une grange donnant sur une cour, un jardin et les champs environnants.



Plusieurs dates sont inscrites au-dessus des entrées :

- 1814 pour la grange
- 1818 et 1834 pour la maison, ce qui semble montrer qu'elle a été construite (peut-être reconstruite) en plusieurs fois.



La maison, explique M. Claverie, a été encore agrandie par ses grands-parents Daniel et Marie Claverie à leur mariage quelques années avant la guerre 1914-18. Ils ont construit également une nouvelle grange, un hangar et un bûcher.



A ce moment-là, l'Eglise d'Arance avait été diminuée d'un de ses côtés, peut-être en raison d'une baisse de la population ou encore pour agrandir le cimetière... L'Eglise était alors constituée de la nef actuelle avec sur la droite une autre chapelle construite à l'identique de celle de gauche (qui demeure).

Les trois piliers enlevés ont été rachetés à l'Eglise par le biais de la commune. La famille en a fait le soutènement de son bûcher qui a fermé ainsi tout le côté nord de la cour et lui a donné son aspect actuel de cour intérieure.

Les derniers agrandissements de la maison d'habitation ont été engagés par M. Claverie lui-même.

Les piliers de l'église.

Le bûcher est toujours utilisé. Les pigeons nichaient dans les petites structures de bois en hauteur.

3°- Une activité essentiellement agricole par delà les générations

La famille est selon les souvenirs de M. Claverie toujours restée dans l'agriculture avec un peu d'élevage – 5 à 6 vaches, 2 à 3 cochons, des poules, canards, oies, pigeons - et, des cultures variées – un peu de maïs pour nourrir les bêtes, un peu de seigle pour avoir des liens solides pour attacher les gerbes de blé, de la vigne pour le vin de la maison, du bois pour son chauffage...

Des haricots grains étaient semés auprès des pieds de maïs. Il s'agissait d'un gros travail pour les semer, récolter, ouvrir les cosses et faire sécher le grain...

La famille en produisait 4, 5 ou 6 sacs de 80 kg !

Il s'agissait, essentiellement d'une agriculture vivrière.

Le blé était échangé chez le boulanger contre du pain : un quintal valait 25 à 26 miches de pain d'un poids d'environ 2 kg. En échange du blé, le boulanger délivrait des bons qui étaient utilisés tout le long de l'année. Celui qui n'avait pas de grain pouvait porter du bois à brûler en échange d'un certain nombre de miches.

La famille vendait des haricots grains-maïs, des œufs, volailles et foies gras... directement aux épiciers ambulants et épiceries des villages environnants : chez « Rey » à Artix, chez « Crabos » à Gouze et chez « Laborde » à Mont. Elle allait également vendre au marché d'Artix auprès de particuliers et de différents grossistes qui revendaient ensuite sur Pau les volailles prêtes à cuire.

De 1955 à 1960, la famille a cultivé le tabac. « *Il aurait fallu faire tout le pays en tabac tellement la demande était forte à ce moment-là* ».

4°- Un évènement marquant : l'arrivée des criquets

En 1945, à la fin de la guerre, des nuages de criquets (grandes sauterelles) sont arrivés de Lacq. Ils étaient si nombreux qu'ils noircissaient le soleil. Ils se sont posés sur les champs vers la route d'Arthez, derrière la maison Tauzia actuelle. Il y en avait partout par terre, dans les arbres... Ils dévoraient toute la végétation sur leur passage, mais ne faisaient aucun mal aux êtres humains. On les faisait partir en tapant sur des casseroles.

Des stocks de DDT ont été acheminés des Landes. Ce DDT à l'odeur forte a été mélangé à de l'eau, et sulfaté directement sur les insectes à l'aide de jeep ou d'un GMC de l'armée américaine. Les criquets mouraient directement au 1^{er} contact avec le produit. « *Les roues de la jeep patinaient tellement ils étaient nombreux. Ils formaient comme un matelas épais* ».

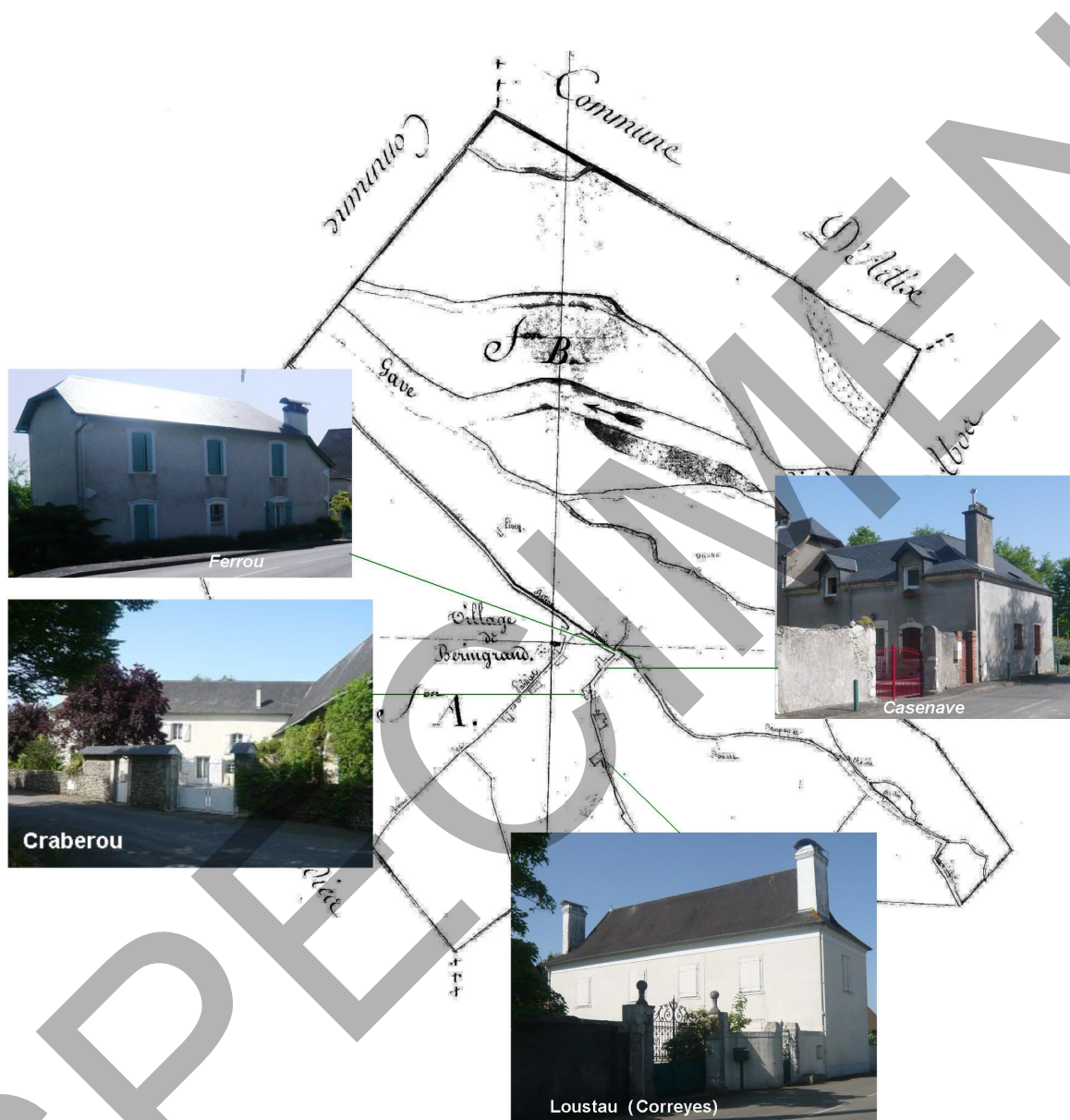
Maurice et Léa Claverie Avril 2012



Club d'histoire

Mont - Gouze - Arance - Lendresse

BESINGRAND



Au recensement de 1385, **Besiigran** était un village important. Il comprenait 23 maisons.

Six n'étaient pas habitées, dont celle du prébendier et une petite maison dont les recenseurs n'ont pu trouver le nom.

Dans les documents plus récents et dans les matrices cadastrales du 19^e siècle, quelques noms avaient été conservés. Ils seront écrits en gras dans la liste ci-dessous.

Aujourd'hui, seule la maison **Casenave** semble avoir conservé son nom et son emplacement depuis le 14^e siècle.

D'après les matrices cadastrales des 19^e et 20^e siècles, il semble que la maison *Loustau* reconstruite à la fin du 19^e siècle (1896) ait remplacé celles de *Correyes*.

Les maison Ferrou, Craberou, Laffitte, n'apparaissent qu'en 1856 dans la liste des affouages.

Liste des habitants en 1385

P. de **Bernede**

Johanet de Noguee

Tucolo de Doat-Gassie

Berdolet de Berges

Clavere de **Correyes**

Pargade

Mariote deu Bordaa

Bernardot de **Bordenave**

Arnaut-Guilhemet de **Casenave**

Arnaut d'Augar

Arnaut de Nogues

Monicot de Claverie

la borde (métairie) de Claverie

Goalhardane de **La Borde**

Arnaut de Safores

Casso

Peyrolet deu **Bergerou**

Raxo,

Capdeviele

Guixedat

Bordiu,

Profaram

Aramon-Guilhem de Castanh,(en que demore Arnauton de Pescador.)

Un document rarement conservé dans les autres communes, la liste des chefs de maisons habitants Bésingrand en 1855 qui avaient droit de couper du bois dans les bois communs (*l'affouage*) permet, en comparant avec la liste précédente de voir qu'à la fin de 19^e siècle, certaines maisons étaient encore connues sous leur nom d'origine.

Liste des habitants en 1856

Aubagna

Bernède

Bergeroô

Cazenave

Craberou

Campagne

Ferrou

Gaureigt

Galos

Laborde

Laplace

Lasserre

Loustau

Larroudé

Larmeu

Laffitte

Loustaunau

Moncet

Mouraa

Prat

Pucheu

Plaa

Rechou (Raxo)

Soubirà

Seules les familles Ferrou et Loustau demeurent encore dans le village aujourd'hui.

1856

Liste des affouages ou chefs de famille, ayant leur domicile dans la Commune de Bésingrand, de l'avis du 12 Mars 1856, grevé l'année 1856 & payable dans le courant de l'année 1856.

N ^{os} d'ordre	Noms et prénoms des affouages	Nombre d'individus composant chaque feu	Cotisation à payer pour chaque affouage	Signature de chaque membre du Conseil municipal
1	Subagnaa, liere		10 " 75 ^c	
2	Bernede, Jean		10 " 75 ^c	
3	Bergerco, veuve		10 " 75 ^c	
4	Casenave, Philippe		10 " 75 ^c	
5	Crabrou, viende		10 " 75 ^c	
6	Campagne, Bernard		10 " 75 ^c	
7	Campagne, Magdelaine		10 " 75 ^c	
8	Serron liere Saulht		10 " 75 ^c	
9	Gauscigt, Jean		10 " 75 ^c	
10	Galay, veuve		10 " 75 ^c	
11	Laborde, Jean		10 " 75 ^c	
12	Laplace, Jean		10 " 75 ^c	
13	Lassere, veuve		10 " 75 ^c	
14	Loubert, Jean		10 " 75 ^c	
15	Larrouie, veuve		10 " 75 ^c	
16	Larrouie, Catharine		10 " 75 ^c	
17	Larmen, Laurent		10 " 75 ^c	
18	Laffite, Pierre		10 " 75 ^c	
19	Laustinau de Carriet		10 " 75 ^c	
20	Marquet, liere		10 " 75 ^c	
21	Meuraa, Jean		10 " 75 ^c	
22	Prat, veuve		10 " 75 ^c	
23	Duchou, Paul		10 " 75 ^c	
24	Dlaa, Jean		10 " 75 ^c	
25	Rechau, Jean		10 " 75 ^c	
26	Rechau, Henri		10 " 75 ^c	
27	Subisna, Gabriel		10 " 75 ^c	
Total			290 " 25 ^c	

Je soussigné Maire de Bésingrand le 12 Mars 1856

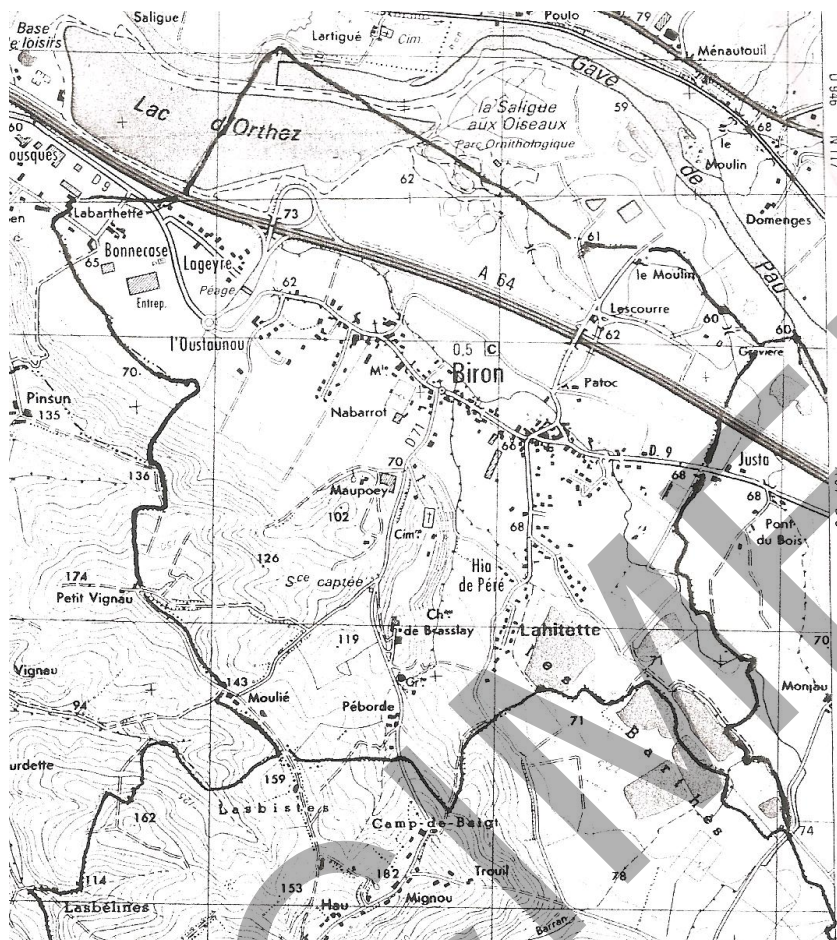
La présente liste dressée par nous Maire et membre du Conseil Municipal de la Commune de Bésingrand Montant à la somme de deux cents quatre vingt dix francs vingt cinq centimes pour être soumise à l'approbation de Monsieur le Préfet et les membres ont signé

Duchou Rechau Rechau Lassere Casenave Laborde
Bernede Laffite

Les noms de Casenave, et Correyes (Courrège) retrouvés dans les matrices cadastrales de la même époque permettent de situer ces maisons :
La position de **Casenave** au centre du village est probablement à sa place d'origine. Elle a été reconstruite en 1902.

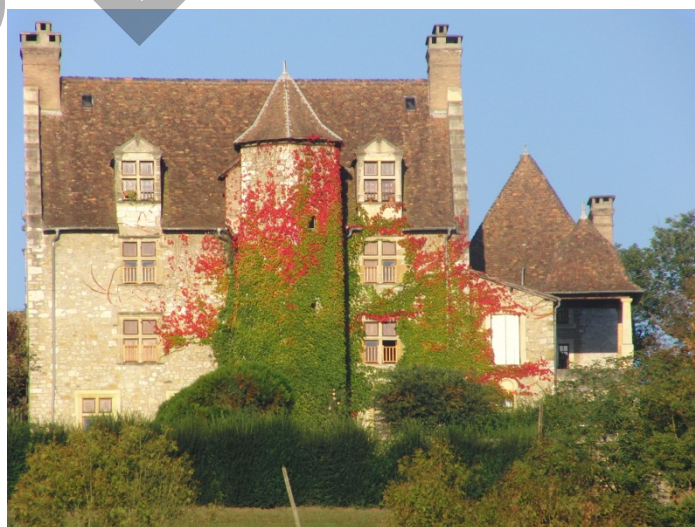
Jeanne Marie Larsen

BIRON



Lors du dénombrement général des maisons de la Vicomté du Béarn réalisé en 1385 sous Gaston Fébus apparaissent déjà les noms de : Arnaut Guilhem d'Arbus, Auger de Tresgeu, Peyrot de Pont, Johan de Fossats, Arnaut Guilhem de la Grange, Guixarnaut de Guilhem-aner, Arnaudet de Forcade, Guilhem de Betat, Monic de Bilhere, Berdot de Laboardete, Guirautine de Casenave, Ramon Guilhem de Pont, P. de Nogues, Gassie deu Bordialar, Peyrot de la Filhe, Gassiot de Duran, Bertran de Sobiele,

Ramon de Pont-Jusoo, garde du lieu de Biron et après serment, indique que l'impôt était payé pour 17 maisons habitées.



Château de Brassalay

Dénombrement fait par Jacques de Brassalay le 24/11/1676

C'est l'aveu et dénombrement que j'ay noble Jacques de Brassalay **Seigneur de Biron** mets et baille par-devant vous nos seigneurs commissaires députés par le Roy pour la confection du papier terrier dans le ressort du Parlement de Pau de la maison noble de Brassalay et seigneuries de Biron, assise en la souveraineté de Béarn et Sénéchaussée d'Orthez mouvante en plein fief et hommage de sa majesté mon souverain seigneur, à cause de sa souveraineté, laquelle maison et seigneurie me sont échues par la succession de feu noble David de Brassalay vivant mon père qu'il a possédé, lui et ses ancêtres depuis mémoire perdue, consistant en justice basse et moyenne, jardins, enclos, plusieurs terres nobles, censives et droits seigneuriaux ainsi qu'il s'ensuit.

Premièrement j'ai et possède un tènement de terre noble au lieu de Biron, de la contenance de quatre arpents où est bâtie ma maison noble de Brassalay, fermée de murs, avec tours, pavillons, écuries, grange et autres petits bâtiments, cour, basse-cour et arrière-cour, le tout fermé et muré, et le surplus en jardins, (fuë), pressoir, ornières et allées. Confrontées d'orient avec ma vigne dont je parlerai en son lieu, du midi avec terre de ma métairie de Peborde, d'occident avec mon bois de Brassalay et de septentrion avec mon bois de Maupoey.

J'ai et possède une vigne blanche et rouge au-dessous de ma maison appelée la vigne de Brassalay de la contenance de dix arpents ou environ, qui confronte d'orient avec un petit ruisseau qui passe au pied de la dite vigne, d'occident avec les jardins et allées de ma sus dite maison, du midi avec mon bois appelé de Brassalay, et de septentrion avec terre vigne de Jean de Tredgen de Biron : et je possède la dite vigne noblement.

j'ai un tènement de terre bois appelé de Brassalay, hautin, verger à pomme, terres labourables et touyaa, le tout derrière et à côté de ma maison, s'étendant jusqu'au pied de ma vigne, de la contenance de soixante arpents ou environ, confronté d'orient avec chemin qui va de Biron à Castetner, et avec le tènement de quatre arpents où est bâtie ma maison, de midi avec bois de la Communauté de Biron et touyaas que je possède dans le terroir de Castetner, et terre labourable de Arnaud de Baure du même lieu de Castetner, d'occident avec mes touyaas de Maupoey et un bois que j'ai acquis de Labordette de Biron, et de septentrion avec le même bois et chemin qui va du dit bois à Biron: et je possède noblement le dit tènement de soixante arpents.

Je tiens et possède noblement une pièce de terre pré appelée le pré de Larroquas de la contenance de quatre arpents ou environ, confronté d'orient, midi et septentrion avec mon bois de Joandebéarn de Biron, et ma métairie de Peborde qui est dans le terroir de Castetner, d'occident avec le chemin qui va de Biron à Castetner.

Je tiens et possède noblement une autre pièce de terre labourable appelée le Brocq de Brassalay, de la contenance de trois arpents ou environ, confronté d'orient avec terre labourable appelée de Bourdialaa, de midi avec terre labourable de Maupoey, d'occident avec terre labourable appelée "las places" qui m'appartiennent aussi et de septentrion avec terres saligues de David de Labordette du dit lieu de Biron.

Je tiens et possède noblement une autre pièce de terre labourable appelée las laces de Brassalay de la contenance de quatorze arpents ou environ, confronté d'orient avec la pièce de terre labourable appelée le Brocq mentionnée ci-dessus, de midi avec chemin qui va de Sarpourenx à Orthez, d'occident avec terre labourable de Jean de Larrouyat de Biron et de septentrion avec terre labourable de David de Labordette du dit lieu.

Je tiens et possède noblement une autre pièce de terre appelée Las plassottes de la contenance de huit arpents ou environ, qui confronte d'orient avec terre labourable de Bourdialaa, de midi avec le chemin royal qui va de Pau à Orthez, d'occident avec terre labourable de Maupoey, et de septentrion avec un petit ruisseau appelé la Saugue.

Je tiens et possède noblement une pièce de terre labourable de la contenance de six arpents ou environ confronté d'orient avec terre labourable de David de Labordete, d'occident avec terre du **Sr de Pinsun de Laa**, et de septentrion avec chemin royal qui va de Pau à Orthez.

En outre je suis le seul seigneur de la dite terre de Biron, qui confronte d'orient avec terre de Sarpourenx, d'occident avec terre de Laà, de Départ et de Marmont, de midi avec **terroir de Castetner** et de septentrion avec terroir de Castetins. **Dans l'enceinte des dites limites, j'ai deux seigneuries, l'une appelée de Biron, qui appartient de tout temps à la maison de Brassalay, et**

l'autre de Birehous acquise par feu mon père de L'abbé de Sorde à titre de change, dans lesquelles seigneuries, j'ai droit d'avoir et créer baile, jurats, cour pour exercer justice tout de même que les autres seigneurs médiats du présent pays. J'ai droit de Prélation, capsos, herbage, carnaux, clam, man et ban, sang, lois grandes et petites, droit d'entrée et voix délibérative aux Etats et tous les autres droits, privilèges et prérogatives accordées aux gentilshommes de la Province, sans qu'aucune lettres de justice de quelle Cour et Juridiction que ce soient, puissent être exploitées contre moi que par les huissiers et bégueurs du présent pays.

Il m'est dû par tous les habitants et tenants feu dans mes dites seigneuries, et par les soumis d'icelles qui seront bas nommés, serment de fidélité, services et corvées, et en particulier il m'est dû un fief annuel par chacun des dit soumis pour raison de sa maison, jardin et terres dépendantes de mes seigneuries, en la forme suivante, savoir:

Ils me doivent payer fief chaque année et fête de Noël, et premièrement :

- maison de **Joandebéarn** me fait 2 francs, 7 sols bons, 4 liards et une poule.
- maison de **Puts** me fait 1 franc, 1 sol bon.
- maison de **Pont** me fait 6 sols bons, 4 liards.
- maison de **Marserin** me fait 1 sol bon, 4 liards.
- maison de **Lagrange** me fait 2 francs, 4 sols bons.
- maison de **Camet** me fait 1 sol bon, 3 liards.
- maison de **Bern** me fait 4 liards.
- maison de **Lahargou** me fait 2 francs, 4 liards.
- maison de **Lannes** me fait 4 sols bons.
- maison de **Larroder** me fait 5 sols bons, 4 liards.
- maison de **Labrit** me fait 2 francs, 6 sols bons.
- maison de **Patocq** me fait 1 sol bon, 4 liards.
- maison de **Moulères** me fait 1 franc, 4 liards.
- maison de **Bragart** me fait 4 sols bons, 3 liards.
- maison de **Lajournade** me fait 2 sols bons, 2 deniers, une paire de poules du fief.
- maison de **Peyroulet** me fait 7 sols bons, 4 liards.
- maison de **Peyrer** me fait 1 sol bon, 4 liards.
- maison de **Labourdette** me fait 1 francs, 7 sols bons, 2 liards.
- maison de **Navarrot** me fait 1 franc, 5 sols bons, 5 liards.
- maison de **Menauton** me fait 3 sols bons, trois liards.
- maison de **Labardacq** me fait 2 sols bons, trois liards.
- maison de **Cassiau** me fait 2 sols bons, 2 liards.
- maison du **Hau de Debaig** me fait 6 sols bons.
- maison de **Lafarguë** me fait 2 sols bons.
- maison de **Lahille** me fait 3 francs, 2 liards.
- maison de **Bourdiallar** me fait 2 francs.
- maison de **Duran** me fait 1 franc, 3 sols bons.
- maison de **Larrouyat** me fait 1 francs, 7 sols bons, 3 liards.
- maison de **Bensin** me fait 2 sols bons, 2 liards.
- maison de **Monyau** me fait 2 sols bons.
- maison de **Loustaunau** me fait 2 sols bons, 3 liards.
- maison de **Laborde de Larriure** me fait 1 franc, 3 sols bons.
- maison de **Peborde** ma métairie, me fait 4 sols bons, 3 liards.
- maison de **Poujuson** me fait 3 sols bons.
- maison du **Moulier de Capdeuboscq** me fait 1 sol bon.
- maison de **Naplaa** me fait 1 sol bon.

J'ai plusieurs censives qui me sont dues par les tenanciers des terres qui sont dans mes seigneuries foncières, en argent des maisons suivantes, payables comme dessus et premièrement :

- maison de **Tretgeu** me fait 7 sols bons, 3 liards et une paire de poules.
- maison de **Parguien** me fait 2 sols bons, 3 liards.
- maison du **Faur de dessus** me fait 1 sol bon, 4 liards.
- maison de **Fossatz** me fait 5 sols bons.
- maison de **Crampot** me fait 1 sol bon, 2 liards.
- maison de **Lat** me fait 2 sols bons.
- maison d'**Ibarcq** me fait 2 sols bons, 4 liards.
- maison d'**Anglade** me fait 6 liards.
- maison de **Maupoey** me fait 3 francs, pour raison de terres rurales qu'elle possède.
- maison de **Lasbistes de Laa** me fait une poule de fief, pour raison d'une pièce de terre que le Maistre d'icelle possède dépendante de ma Seignerie.

La garde du lieu de Biron me fait neufs sols bons, quatre liards pour raison des terres que la communauté du dit lieu possède.

Je suis seul abbé et patron du lieu de Biron et en cette qualité j'ai droit de pourvoir l'église d'un curé lorsqu'elle vient à en manquer, et je jouis et **possède la dîme** généralement sur toutes les maisons et terres du dit lieu et pour raison de ce, je fais à monsieur l'évêque de Lescar, quatre francs deux sols (d' arsifs) en comprenant **quelques dîmes que j'ai au lieu de Loubieng** et outre ces quatre francs deux sols, je fais au chapitre du dit Lescar dix écus petits pour raison de la dîme de Biron payables chaque année.

J'ai un moulin dans la même seigneurie de Biron bâti sur ma terre noble et sur le Gave lequel est tombé, mais j'ai droit de le rebâtir et d'y faire aller moudre mes soumis.

J'ai une **tuilerie** dans le dit lieu de Biron appelée la tuilerie de Brassalay contiguë à une autre tuilerie dépendante de ma maison de Maupoey dont je parlerai en son lieu.

Dénombrement de la maison noble de Maupoey avec ses dépendances

Je possède la **maison noble de Maupoey** située au dit lieu de Biron qui me donne entrée aux Etats aussi bien que ma maison de Brassalay et mes seigneuries de Biron, et y ai droit délibérative, comme aussi je suis jurat gentiu de Larbaig et jouis de tous les droits et privilèges dont jouissent les autres gentilshommes du présent pays suivant le For et coutume, laquelle maison m'est échue par la succession de feu noble **Jacques de Brassalay, sieur de Betbeder mon oncle**. Consistant en maison, granges, écuries, jardins, fruitiers, vigne taillis, bois et près de la contenance de quinze arpents ou environ, confronté d'orient avec mon bois appelé Vignasse de Poey, de midi avec chemin qui va de Biron à Laa appelé de Lafite, d'occident avec bois de Labourdette, et de septentrion avec terre appelée de Casenave qui m'appartient.



Famille Haurat à Maupoey vers 1940

Je tiens et possède noblement une autre pièce de terre bois appelée La vignasse de la contenance de huit arpents ou environ, **où il y a une tuilerie**, qui confronte d'orient et de midi avec mon bois et tuilerie de Bassalay, d'occident avec le sus dit enclos de Maupoey et de septentrion avec terre labourable de Daniel de Labardacq.

Je tiens et possède noblement une pièce de terre labourable de la contenance de douze arpents ou environ où il y a une métairie appelée Souperne dépendante de ma dite maison de Maupoey, confronté d'orient avec terre labourable de Lahille de Biron, de midi avec terre pré de Larrouyat du dit lieu, d'occident avec chemin qui va du village au bois de Pinsun de Laa et de septentrion avec terre du même Lahille et jardins de Monyau et de Bensin du dit lieu de Biron.

Je possède noblement une pièce de terre appelée las Saligues de la contenance de dix arpens ou environ qui confronté d'orient avec terre de Labourdette, de midi avec terre labourable de Larrouyat, d'occident avec terre labourable dud' Sr de Pinsun de Laa et de septentrion avec **la rivière appelée le Gabe**, et possède noblement une pièce de terre appelée la saligue de la contenance de quatre arpens ou environ, confronté d'orient avec terre labourable du dit Labourdette, de midi avec un petit ruisseau appelé de las saugues, d'occident avec ma terre labourable appelée de Casenave, et de septentrion avec chemin qui va de Biron à Orthez.

Je possède noblement une pièce de terre appelée Marlat de la contenance d'un arpent et demi, confronté d'orient avec terre de Lahile, de midi avec **chemin des voisins**, d'occident avec terre de Larrouder, et de septentrion avec terres du même de Larrouder et de Moulères du dit lieu de Biron.

Je possède noblement une pièce de terre labourable appelée lou soeil de la contenance de deux arpens et demi ou environ confronté d'orient avec terre labourable de Jacques de Navarrot de Biron, de midi avec chemin qui va de Biron à Orthez, d'occident avec terre labourable du Faur, Jean de Larrouyat, David de Bensin du même lieu et de septentrion avec terre labourable de David de Labourdette.

Je possède noblement une pièce de terre labourable, située sous Larroques de Maupoey de la contenance de quatre arpens ou environ confronté d'orient avec terre labourable de Daniel de Labardacq, de midi avec ma sus dit maison de Maupoey, chemin entre deux qui va des tuileries au bois de Maupoey, d'occident avec ma prairie rurale de Maupoey, et de septentrion avec pré de Labourdette et la même prairie.

J'ai droit de recouvrer les fiefs des terres qui ont été vendues de ma maison noble de Maupoey payables à chaque année et fête de Noël et premièrement la maison de **Larrouyat** de Biron me fait 9 liards de fief pour raison de la vente d'une pièce de terre, la maison de **Labourdette** me fait 6 liards en raison de la vente d'une pièce de terre appelée le **Casallar**, la maison du Sr de **Pinsun** de Laa me fait 12 liards pour raison de la vente d'une pièce de terre appelée le **Sauçar**.

S'ensuivent mes terres rurales que j'ai aud'lieu de Biron qui estoient sujettes à ma Censive : métairie de Péborde de 2 arpens, terre labourable appelée *la Sauge* de 4 arpens, pièce de terre et bois appelée *Laheuguère* de 10 arpens, pièce de terre appelée *Castehan* de 6 arpens, pièce de terre labourable de $\frac{1}{4}$ appelée *Lapeyre blancque*, pièce de terre appelée *Brocq* de 1 arpent, pièce de terre labourable appelée Larroque de 4 arpens, pièce de terre pré appelée *Laneche* de 1 arpent, pièce de terre labourable appelée *le champ de Casenave* de 2 arpens $\frac{3}{4}$, pièce de terre labourable appelée *Cibeils* de 2 arpens $\frac{1}{2}$, pièce de terre touya, bois et buissons de 4 arpens, pièce de terre touya et bois appelée *Labitère* de 2 arpens $\frac{1}{2}$, pièce de terre labourable et pré appelée *Lartigot* de 2 arpens, pièce de terre et pré appelée *lou Luyoo* de 1 arpent, petit bois appelé *Lasvegnes* de 1 arpent $\frac{1}{2}$, pièce de terre bois, chastagnerie et touyaa appelée *Lahite* de 10 arpens, je possède **une métairie Jean de Béarn** avec deux jardins de 1 arpent $\frac{1}{2}$, pièce de terre labourable appelée *las Carreres* de 2 arpens $\frac{1}{2}$, pièce de terre labourable appelée *le Cazallat de Larpary* de Joan de Béarn de 9 arpens, pièce de terre labourable appelée *berger de St Jean* de 1 arpent $\frac{1}{4}$, pièce de terre labourable et pré appelé *lous Cournaux* de Joan de Béarn, bois et taillis appelés *de Labarte* de 17 arpens, pièce de terre labourable appelée *lou camp Crampot* de 2 arpens, pièce de terre labourable appelée *Bergeras* de 5 arpens $\frac{1}{4}$, pièce de terre appelée *le touyaa de Ponts* de 3 arpens, pièce de terre labourable appelée *Marlat* de 1 arpent $\frac{3}{4}$, je possède une maison appelée *Ponts* dépendante de ma métairie de joan de béarn de $\frac{1}{2}$ arpent, une vigne appelée de *Billere* de 2 arpens, un pré appelé de *Peyroutas de Labrit* et de *Largounès* de 3 arpens.

Dénombrement de la commune de Biron le 11 janvier 1777 :

Maisons : Jean de Béarn, Tredgeu, Puts, Marsery, Pont, Lagrange, Hau de Dessus, Taillure, Lat, Loustau, Anglade, Bern, Pargeu, Camet, Crampot, Labrit, Larroudeu, Lannes, Lahargou, Casaux, Patocq, Moulères, Bragard, Lajournade, Bettat, Billere, Coustet, Largounès, Peyroulet, Peyré, Labourdette, Nabarro, Labardacq, Vignau, Maysonave, Moulié, Naplaa, Larbeigt, Haudebas, Laffargou, Ponjuzou, Lahille, Duran, Larrouyat, Benzin, Monyau, Loustaunau, Lageyre, Bonnecaze, Laborde de la Ribere, Labartette.

Habitants de Biron en 1777 :

Jean Bourdiu dit *Lannes*, Jacques Goytes dit *Lahille*, Jean Napias dit *Coustet*, Jean Camet, Jean Taillure, Daniel Crampot dit *Largounès*, Jean Crampot métayer à Jean de Béarn, Jean Tredgeu, Jean Layus dit *Houssats*, Etienne Capdevielle dit *Puts*, Arnaud Chagev dit *Marsery*, André Loustau dit *Hau de Dessus*, Philippe Lat, Pierre Barrue dit *Bern*, Jacques Chagev dit *Pargeu*, Jean Labrit, François

Bascouert *dit Larroudé*, Bernard Tucat *dit Lahargou*, Henri Barbé *dit Patocq*, Jean Lesté *dit Bragard*, Jean pierre Bettat, Jean Melion *dit Billère*, Jean Peyroulet, Pierre Boupas *dit Peyré*, Pierre Nabarro, Jacques Labardacq, Jean Maysonnave, Pierre Vignau, Jean Naplaa, Jacques Larbeigt, Jean pierre Ponjusou *dit Haut de Bas*, David Loustau *dit Laffargou*, Pascal Doux *dit Ponjusou*, Pierre Duran, Pierre Larrouyat, Pierre Benzin, Pierre Bourdiu *dit Monyau*, Jean Caumia *dit Loustaunau*, Jean Labartette.

Recensement de la commune vers 1950 :

Maisons : villa **Tredgeu** (famille Tredgeu), **Yan de Biarn** (famille Lamouret), **Tredgeu** (famille Poustis), **Bacqué** (famille Caumia), **Poun** (famille Alphonse), **Marcéry** (famille Mousquès), **Lagrange** (famille Latrubesse), **La Boutique** (famille Molas), **Haü** (famille Gambade), **Lat** (résidence secondaire de Mr Clavé de Pouillon), **Tailhure** (famille Fasensieux), **Pouquine** (famille Couture), **Anglade** (Fasensieux Marie Louise), **Debanhou** (famille Debanhou), **Labarthe** (famille Marimbordes), **Quillet** (famille Escudé-Quillet), **Lannes** (famille Lauga), **Bouillon** (famille Maisonnave), **Labrit** (famille Labrit), **Crampot** (famille Cassou), **Camet** (famille Nassiet), **Pateig** (famille Latrubesse), **Puts** (famille Labrit), **Lescourre** (famille Hijar), **Moulin** (famille Alphonse), **La Saligue** (famille Laborde), **Serié** (famille Mendibure), **Patocq** (famille Labastie), **Moulères** (famille Sauveterre), **Maysonnave** (famille Maysonnave), **Bragard** (famille Bergereau), **Au Repaüs** (famille Dutrey, Dartiguelongue), **Hiaa de Péré** (famille Darricarrère), **Serié** (famille Laborde, Latrubesse), **Caloste** (famille Lavigne Anna), **Lucin** (famille Larroque), **Lajournade** (Couture Pierre Forgeron), **Bétat** (famille Lajournade), **Billère** (famille Bareilhes), **Coustet** (famille Durou), **Peyroulet** (famille Guilhorre), **Largounès** (famille Nabarro), **Peyré** (famille Peyré, Bordes), **Lamouret** (famille Cazaux), **Labourdette** (famille Cazenave), **Presbytère** (Maysonnave Paul Prêtre), **Darsaut** (vide), **Nabarrot** (famille Nabarro Jean Baptiste), **Labardac** (famille Cazenave), **Pougt** (famille Mondoutey), **Lateulère** (famille Jouandet), **Maupoey** (famille Haurat), **Brassalay** (famille Parent, Lamouret), **Peborde** (famille Cabanne), **Moulié** (famille Massey), **Bignaouü** (famille Lavigne), **Ecole-Mairie** (famille Lordon), **Sentou** (famille Poustis), **Cossou** (famille Arrozés), **Vispalie** (famille Autaa), **Vierge** (famille Maysonnave Honoré), **Durand** (famille Tredgeu-Durand), **Larrouyat** (famille Cuyolaa, Pouyane), **Benzi** (famille Suhit), **Mounjaü** (famille Lassalle), **Souperne** (famille Loustaunau), villa **Jane** (famille Milhet), villa **Christiane** (famille Darricarrère), **Loustaunau** (famille Larrouyat, Mousquès), **Lassalle** (famille Lassalle-Carrère), **Lageyre** (famille Cazemayor), villa **le vieux Noyer** (famille Darrigrand), **Chémamy** (famille Clavé), villa **Bronners** (famille Jeusselin), **Bergerôo** (famille Bergerôo), **Bonnecaze** (famille Lacave), **Laborde** (famille Dartiguepeyrou), **Labarthète** (famille Camlong).



Dans certaines maisons de Biron on retrouve depuis plusieurs générations le même nom de famille : Le Vignau (famille Lavigne), Tredgeu (famille Tredgeu), Maysonnave (famille Maysonnave), Nabarro (famille Nabarro)

Maison Nabarro

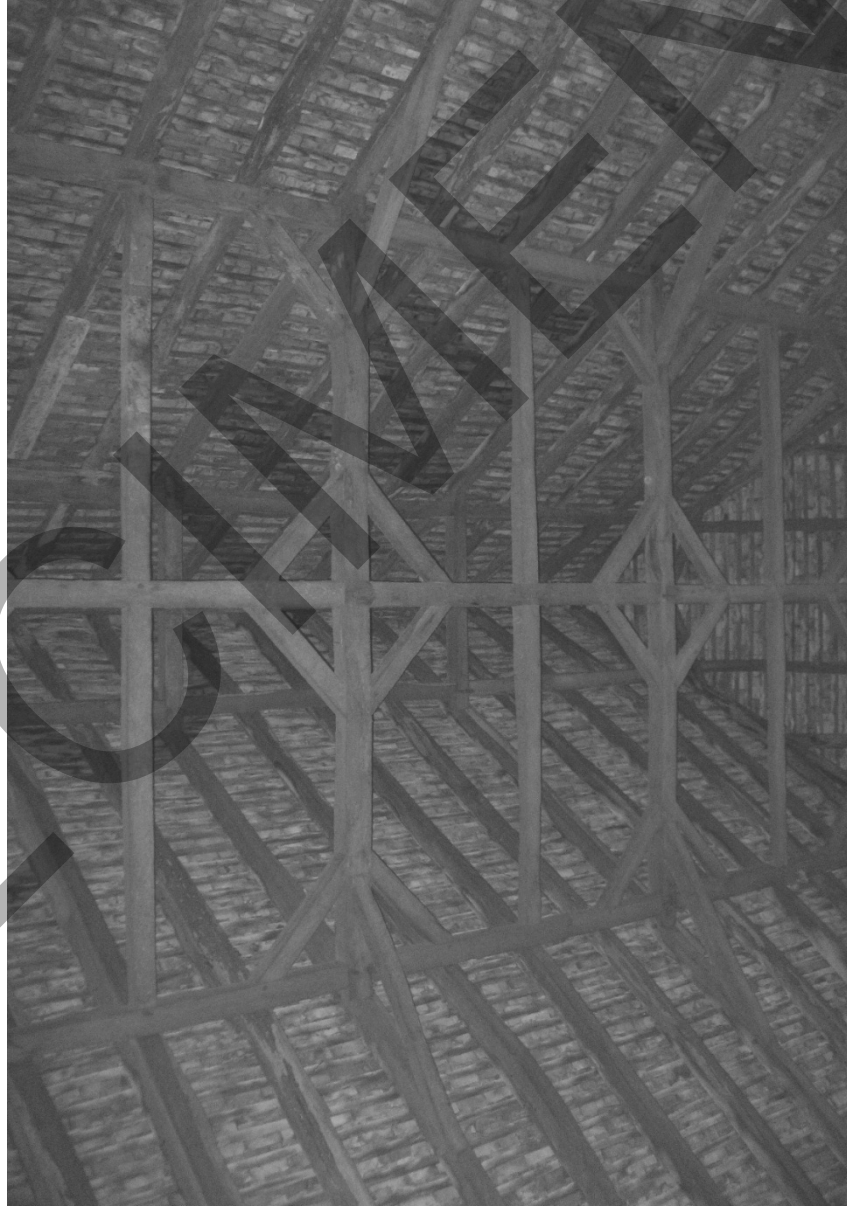


Maison Tredgeu



Maison Maysonnave →

← Maison Larrouyat



Charpente de la grange de la maison Tredgeu

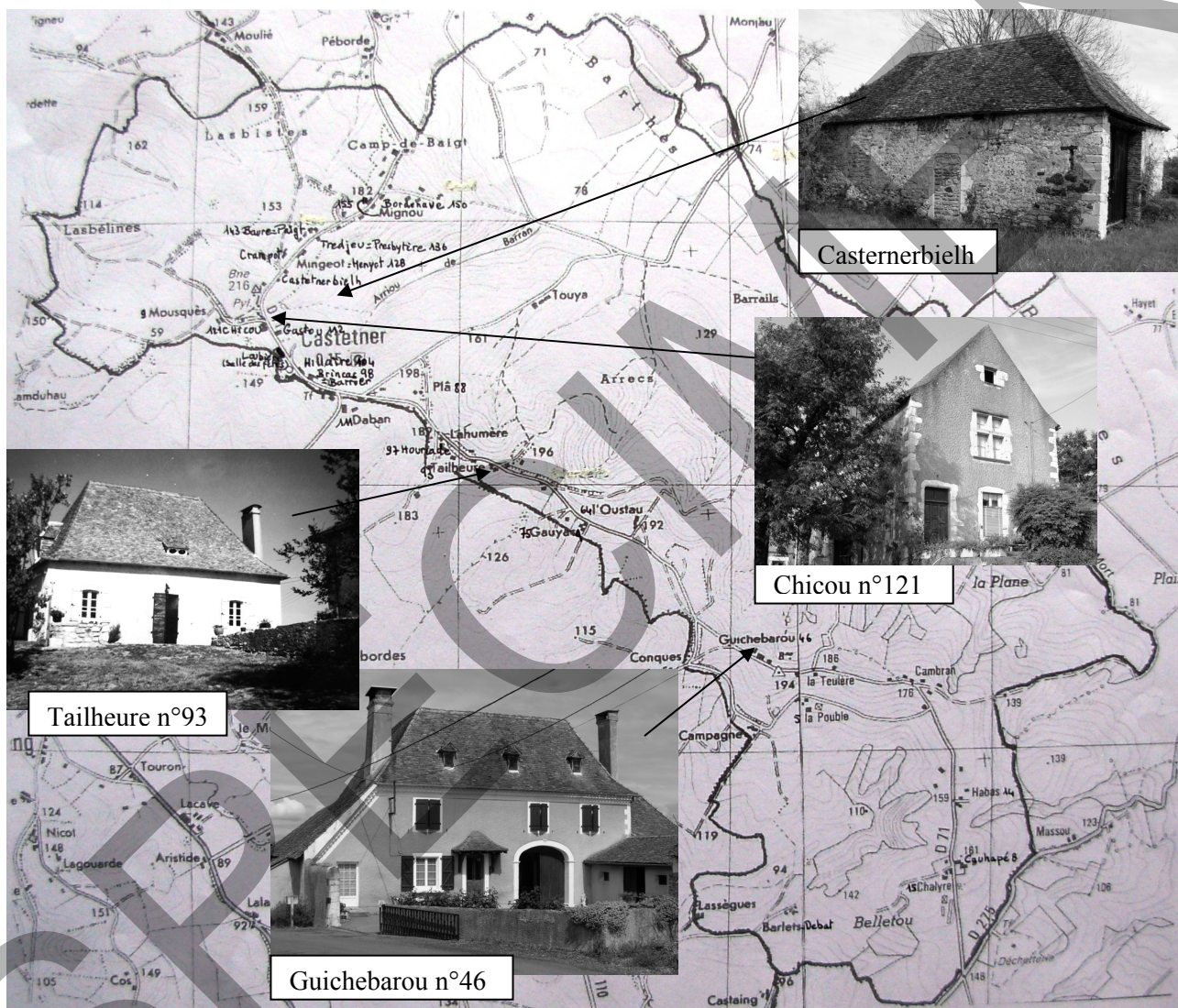
Marc Ricoti

CASTETNER

A Castetner, comme ailleurs en Béarn, des maisons gardent leur nom à travers les siècles (*Guichebarou, Mousqués*), comme d'autres, plus rares, changent de nom lors d'un changement d'habitants ou de propriétaires. Parfois, c'est le lieu qui donnait son nom à la maison construite (*Lasbélines, Lasbistes, Barrails*) si le bâtiment est détruit, le lieu-dit reprend ses droits. Il se peut que des habitants arrivent avec un nom et qu'ils finissent par prendre celui de la maison qu'ils habitent (*Jean de Labordette dit Pourrut, Pierre de Bellecave dit Chicou*). Parfois quand une femme hérite d'une maison, elle donne son nom au mari.

L'inventaire des pages suivantes vous permettra de situer dans le temps quelques maisons.

La carte au 1/25000 de 2005 ci-dessous conserve quelques noms mais la mémoire populaire en garde beaucoup plus ils sont ajoutés en écriture manuelle.



Les maisons anciennes de Castetner n'ont pas un style différent de celui des villages environnants. Au fil des ans elles ont été modifiées par leurs propriétaires suivant leurs ressources, afin de profiter des progrès techniques, des modes successives et parfois pour faire aussi bien que le voisin.

Les maisons anciennes ont leur façade orientée à l'est, sauf *Castetnerbielh* qui semble être la plus ancienne et se distingue par une façade plein sud. Cette orientation quasi générale faisait que le mur sans ouvertures était au mauvais temps, et si j'ose dire chaque maison regardait le derrière de sa voisine.

Il n'y a pas de murs en galets comme pour certaines maisons de Biron, Sarpourenx ou Maslacq... Les murs sont majoritairement composés de moellons, (Chalyre: pierres et chaux), de tuiles cassées, de cailloux de silex ou de "grep" assemblés au mortier de chaux "les angles" et les linteaux sont en pierres taillées. Au fur et à mesure des rénovations les linteaux et montants en bois des ouvertures disparaissent.

Les toits de tuiles picon (sauf maison Brincas n°98 couverte d'ardoises) ont tous le "coyau" pour éjecter l'eau de pluie loin des murs. Plusieurs maisons ont des gènoises, simples ou doubles, avec ou sans billettes. C'est un moyen d'étancher "l'entre mur et toit" et cette décoration signe l'aisance du propriétaire.

CASTERNERBIELH :

Depuis 1385 cet emplacement est répertorié comme habitat. Il semble que cette bâtisse date de la fin du 15^{ème} ou du début du 16^{ème} siècle. Actuellement transformée en grange par

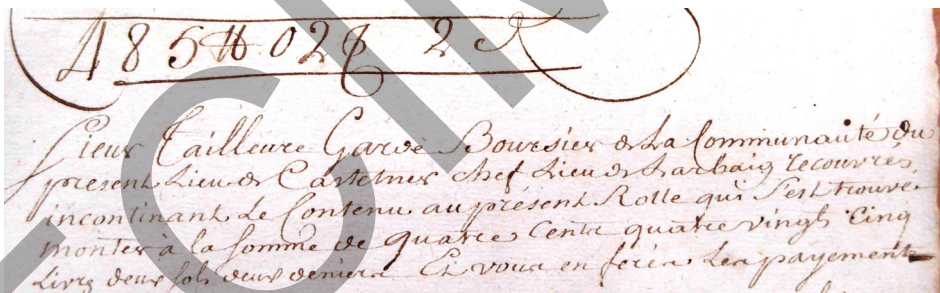


démolition de son mur à l'est, puis, pose d'un portail à deux vantaux. En regardant de près son ancienne façade, exposée au sud, on voit trois ouvertures bouchées : deux fenêtres disposées de chaque côté de la porte. Cette petite maison est typique de l'époque. Une entrée centrale, la cuisine à droite avec la cheminée, la pièce à vivre et une pièce à gauche pour dormir. En face de l'entrée un escalier pour monter au grenier servant à stocker les céréales, les semences etc., le dessous des marches recevant les salaisons, le vin etc.

A remarquer le linteau de la porte décoré d'une "accolade" sculptée.

TAILHEURE : n°93

Depuis quand une maison est implantée à cet endroit ? Peut-être depuis le milieu du 16^{ème}. On trouve un Jean Talhure né et mort à Castetner (1728-1811). Le 23 avril 1774 le Sieur Tailleure est Garde Boursier du Larbaig, (*Communauté des villages de la vallée du Laà dont Castetner est le chef-lieu «capdhülh»*) dans le dénombrement de 1776 la maison figure avec l'orthographe Taillure. La maison a pris le nom de l'habitant, lui-même ayant le nom de sa fonction à savoir percevoir l'impôt de la taille : la « **tailleure** ». Elle correspondait à l'impôt foncier de nos jours. (ADPA 2J313)



Cette maison est plus longue que celle de *Castetnerbielh*, mais sa façade, plein est, possède la même structure, son aménagement intérieur est similaire. Le grenier est plus volumineux car les pans du toit sont plus pentus. Les linteaux des ouvertures sont arrondis, la clé du linteau de la porte est datée 1820. Nous sommes sous Louis XVIII, époque de la Restauration, la mode n'est plus aux linteaux droit du 1^{er} Empire. En ce début du 19^{ème} elle a été agrandie vers l'ouest en forme de L inversé.



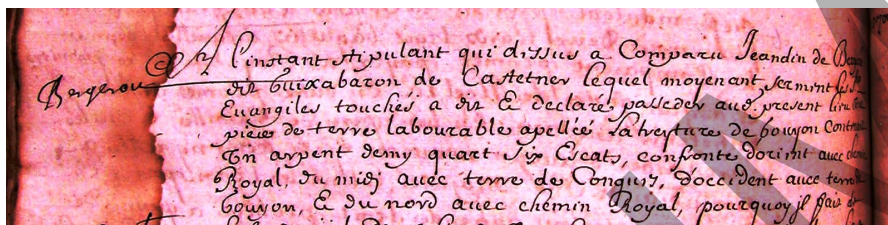
La grange a été agrandie dans les années d'après la seconde guerre mondiale (1946-1950). Cette photo de 1993 montre que les pans du toit sont dissymétriques. A l'origine le pan de droite était aussi pentu que celui de gauche. La forme du toit était plus harmonieuse et l'étanchéité bien meilleure par vent-pluie de sud ou de sud-ouest. La grande porte était moins large, le linteau était une pièce de bois et ses portants de pierres taillées. Quelques unes ont été réemployées pour les montants d'une petite porte nouvelle cachée par le mur de clôture.

GUICHEBAROU :

Ce nom de maison est présent de Fébus à aujourd'hui avec des variantes orthographiques. Les bâtiments ont subi des transformations au cours des siècles, ses propriétaires en portent toujours le nom à notre époque. Nos actuelles connaissances généalogiques prouvent la succession de père en fils depuis 1764 soit 7 générations.

En 1385, deux maisons (*foecs vius*) sont habitées par des Guixebaroo celle de *Brasquin Guixebaroo* et celle d'*Aramonet de Guixebaroo*. Est-ce que les terres auraient gardé le nom du présumé ancien propriétaire le Baron de Guiche ? Sont-ils des serfs affranchis, de longue date ou récemment, ayant reçu une terre en dotation de la part d'un Vicomte du Béarn ? A leur nom de baptême ils ont ajouté le nom de la terre sur laquelle est bâtie la maison dont ils ont la jouissance.

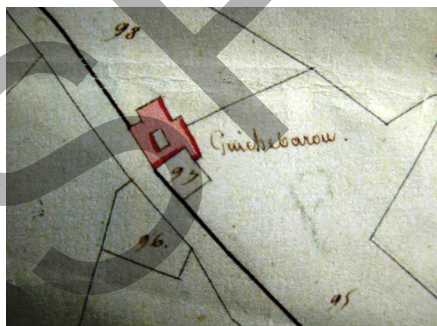
L'affranchi pouvait vendre terre et maison ou les transmettre à ses descendants, il devenait vassal du vicomte, lui devait le cens (l'impôt), était soumis à sa justice et à sa banalité (obligation, non gratuite, de se servir du four, du moulin, du pressoir etc.). Libre de disposer de son "bien" il peut être destitué de ses droits et jeté hors de sa maison pour n'avoir pas entretenu correctement la terre dont il avait été doté. Extrait du Bulletin n°1 page 6 de MCLVL. Les "entre parenthèses": NDR.



Au dénombrement du 18 mai 1675 (Louis XIV) un Jeandin de Guichabaron fait partie des habitants réunis auprès des autorités royales. On trouve un Jeandin de Bergerou dit

Guixabaron propriétaire "d'une pièce de terre labourable apellée Latreyture de Gouyon". Est-ce le même ? Et pour nous embrouiller un peu plus, "Jean de Laugar [...] procureur de Dame Diane de Laugar épouse de Me Jean de Brosse Conseiller du Roy[...] a dis que la Dame de Laugar possède au dit présent lieu, une maison, grange, jardin, boys et touya en un enclos appellé de **Guixabaron** contenant dix huit arpents et demi, treize escats [...]". Le Jeandin de Bergerou dit Guixabaron exploite-t-il et habite-t-il la propriété de Dame de Laugar ? Où habite Jeandin de Guichabaron qui possède une terre qui jouxte la propriété de Dame de Laugar ?

Au dénombrement du 11 novembre 1776 (Louis XVI) un Pierre Guichebaron fait partie des habitants de Castetner en tant que "nottables de la communauté". Fait étonnant dans ce terrier il n'y a aucune maison ou terre recensée sous ce nom ! Est-ce un oubli volontaire ou non ? Manque-t-il une ou des pages au terrier ? Un autre document (Jean Caput SSLA 1966) permet de savoir qu'il y a bien une maison Guichebaron à Castetner puisque lors de l'épizootie 1774-1775 cette ferme a perdu 2 vaches, 2 veaux et 2 génisses.



En 1812 la maison est toujours là sous l'orthographe **GUICHEBAROU**. Il a perduré jusqu'à nous. Grâce au cadastre napoléonien on constate qu'elle a été restructurée.

Comparons le plan et la photo prise 200 ans après.

On constate qu'un bâtiment a été détruit ouvrant la cour directement sur le chemin. La clef de la voussure du portail de la grange porte la date de 1821. La génoise court le long du toit du corps principal mais aussi de l'appentis. On aperçoit l'emplacement du four à pain au bout de l'appentis. (Doc ADPA) Photos et Texte Maurice Rathier.



CASTETNER : PERSISTANCE DES NOMS DE MAISONS AU COURS DES SIÈCLES

1385	1675	1776	1812	2012
Dénombrement Gaston Fébus 25 feux vifs 7 sans feu	Dénombrement Louis XIV Castetner 18 mai habitants réunis	Dénombrement Louis XVI 62 maisons répertoriées	Cadastré napoléonien 54 maisons répertoriées	Avril: 71maisons dont 42"neuves" et 29 du plan napoléonien
Barlet	Bernard de Barleton Pierre de Chalire Jean de Cauhaper Jean de Habas	Arnaud Lassègues Lassègues Barlet d'en bas Barlet d'en haut Barletton Chalire Cauhapé Habas	Lassègues Barlet Debat <i>Barlet Dessus</i>	Lassègues Barlets Bas
	Daniel de Bellocq	Cambran Tuillier	Challire Cauhapé Nabas Daubagnaà Camgran Tuilerie Teulère <i>Borde</i> Bellocq <i>Cabanne</i>	Chalyre <i>Cauhapé</i> Habas Cambran Teulère
Guixebaroo(2)	Jeandin de Bergerou dit Guixabaron Jean de Lapouble Pierre deGouyon	Bellocq Guichebaron Lapouble Lavigne Gouyou Vignasse Cabané Cassiaü Lacoste Mirassou Loustaü Bourdiü Bellecave Gauyacq Hourquet Pourrut Bourdette Guilhembernard	Guichebarou Lapouble Gouyou <i>Cabanné</i> <i>Gassiau</i>	Guichebarou La Pouble
<i>Cassio de Braco</i>	Pierre de Bellecave Jean deGauyacq Jean de Hourquet Jean de Labordette dit Pourrut J Guilhembernard	Loustaü Bourdiü Bellecave Gauyacq Hourquet Pourrut Bourdette Guilhembernard Cassiaü Taillure Hourcade Plaà Hou Brascq Brascq Cadet	Loustaü Bourdaü Bellecave Gauyacq <i>Hourquet (2)</i> Pourrut Bourdette	L'Oustau Gauyacq
<i>Peyroo deu plaa</i>	Jean de Hourcade Pierre de Pla Pierre de Hou Isaac de Brascq	Touya Laplace Hiarot Paillassé Andriü Daban Barrué Haü Loubière	Tailheure Hourcade Plaà <i>Hou</i> Brasc Touya <i>Hiarot</i>	Tailheure <i>Hourcade</i> Plà
<i>Santz de Bracq</i>	Ch de Laplace			Touya
<i>P deu Laplace</i>				
<i>Davant Sentz</i>	Jean de Barruer		Daban Barrué Hillaire Loubière	Daban <i>Brincas</i> <i>Hillaire</i> <i>Salle des Fêtes</i>

CASTETNER : PERSISTANCE DES NOMS DE MAISONS AU COURS DES SIÈCLES

	1385	1675	1776	1812	2012
		Navarrot dit Gastou Bellecave dit Chicou Ch de Mousquès JeanCoayrefourcq le forgeron	Bayle Gastou Chicou Mousquès Coayrefourcq Senson Capelle Massoué	Bayle Gastou Chicou Mousquès	<i>Gastou Chicou Mousquès</i>
Casteg-Ner-Bielh		Isaac de Sarraïl	Mieyou Castetnibelh	Massoué Macoï	<i>Castetnerbielh</i>
		Daniel deBouhaben dit Castetnerbiel François deMeyniot	Menyot Lalanne Baure Presbitérialle	Casteinbielh Menyot	Mingeot
Caperaa		Arnaud de Baure Arn. de Catriulet le curé Bern. de Crampot	Crampot Mignou Bordenave Andribet Trouilh	Baure Presbytaire Crampot Mignou Bordenave Andribet Trouilh Lasbistes Camdebaig	Hau (<i>Paigt</i>) <i>Tredgeu</i> <i>Crampot</i> Mignou Bordenave
		David de Bordenave			
		Pierre de Labistes			

Sur les 32 noms cités en 1385 9 sont 'situables' dont les 4 en écriture **DROITE** sont probables.

Et aussi :

Jean de Forcade
Pierre d'Armagnac
Jean de Montagne
Jean de Larrouyat
Pierre d'Ibarcq
Jean de Bergebiel
et quelques noms illisibles.

1776 -1812 est la période où le village comporte le plus de maisons anciennes.

La plupart des maisons disparues entre 1812 et 1950 étaient excentrées par rapport au chemin principal de la crête
(NOMS EN ITALIQUE)

(NOMS EN ITALIQUE)
Noms de maisons anciennes existantes mais non imprimés sur la carte.



Maison Tredgeu
n°136
Ancien Presbytère
Toit en forme de mitre d'évêque

Maurice Rathier